

L'école et le sport

Autor(en): **Béguin, Félix**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **21 (1930)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-111746>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'école et le sport.

I

Ce fut l'un des grands mérites des Ecoles nouvelles (Landes-erziehungsheime en Allemagne et dans la Suisse allemande) de répandre sur le continent, dès le commencement du siècle, en dépit des opinions reçues, un système d'éducation qui faisait appel au facteur sportif, alors que, presque partout, la jeunesse restait soumise à la pure culture intellectuelle, suivant le postulat que, lorsque le cerveau va, comme le bâtiment, tout va.

Acte de foi et de courage de la part des novateurs, car si, comme il était de règle de le dire, les trente ou quarante heures hebdomadaires de classes, à quoi venait s'ajouter le lourd appendice des devoirs à domicile et des « tâches », ne suffisaient pas pour inculquer à la jeunesse « ce qu'il fallait savoir » ou, comme écrivaient les gens qui avaient du style « ce qu'il n'était pas permis d'ignorer », qu'allait-on devenir, grands dieux ! le jour où, de ce bloc intangible consacré au culte du livre et du tableau noir, une tranche serait distraite au bénéfice du footing, du camping, du yachting et autres exercices profitables, en ing ou non ?

Enthousiasmés au spectacle des New Schools d'Abbotsholme (D^r Reddie, 1889) et de Bedales (Badley), qui furent probablement les prototypes de tout ce qui s'est fait de bon, depuis lors, dans le monde scolaire, Demolins en France et Lietz en Allemagne, sans se connaître, ouvrirent séparément, de part et d'autre du Rhin, contre « le régime scolaire monstrueux qui ne s'occupe que de la tête », une campagne qui, contrairement à tant d'autres entreprises pédagogiques purement verbales, fut accompagnée de réalisations conformes au modèle proposé. Dans les deux cas, un livre, et, aussitôt, un acte : « *A quoi tient la supériorité des Anglo Saxons* » (1897), de Demolins,

publication retentissante suivie immédiatement de l'ouverture de l'École des Roches en Normandie : « *Emlohstoba* » du Dr Lietz (1897) et fondation des « Landeserziehungsheime » d'Il-senburg, de Haubinda et de Bieberstein.

Dans ses pages entraînantes, Demolins s'efforçait d'enfoncer suivant son expression, comme un clou, dans la tête des parents cette conviction « que de continuer à élever nos enfants entre quatre murs et sous un régime claustral qui serait antihygiénique, même pour des vieillards, c'est un procédé stupide et barbare, contre lequel il faut enfin soulever l'opinion publique ». Le clou n'a pas encore traversé toutes les boîtes craniennes, c'est pourquoi, à trente ans de distance, il n'est pas superflu, hélas ! de reprendre le vigoureux réquisitoire du fondateur de l'École des Roches réclamant des éducateurs qu'ils cherchent à développer « à la fois chez l'enfant, la largeur de l'intelligence et la largeur de la poitrine ».

« L'École des Roches a pour but de faire aussi rapidement et aussi complètement que possible des hommes au point de vue moral, au point de vue intellectuel et au point de vue physique.

» On s'efforce de développer l'amour du travail qui est rendu plus fructueux et plus attrayant ; le sentiment de la responsabilité, du respect et de la maîtrise de soi-même, l'habitude de l'énergie et de l'endurance. Nous voulons, suivant l'expression d'un de nos correspondants « créer de la volonté, de la force, des corps et des âmes d'hommes ».

La différence, sur laquelle nous reviendrons, apparaît dès maintenant : dans l'école traditionnelle, on croyait avoir rempli son rôle en mûrissant les esprits, comme si tout le reste allait venir seul, par surcroît ; les écoles nouvelles font appel, pour la formation du caractère et l'éducation morale, à toutes les activités de l'enfant, à l'exercice intellectuel, cela va de soi, mais aussi à l'exercice physique, au sport, au travail manuel, au jardinage.

Que ce soit la bonne voie, Demolins en donne une preuve, encore plus décisive aujourd'hui qu'elle ne paraissait être de son temps, la supériorité des Anglo-Saxons, lesquels, mieux que les Latins que nous sommes, ont su doser les éléments divers d'où résulte une saine formule pédagogique. « Chez ces peuples, les parents ont un souverain soin, non seulement comme nous de la santé (et encore ne la sacrifions-nous pas aux études,

aux examens, au séjour de la ville, etc.?) mais ils ont un souverain soin de la force, du développement plein et aussi plein que possible, de l'énergie physique. »

A la même époque, Lietz, dans l'Allemagne impériale, lui non plus, ne mâchait pas les mots quand il demandait de substituer à « l'Unterrichtsschule » où le but principal, visé à la fois par les maîtres et par les élèves n'est point la formation du caractère, mais le succès à l'examen, « l'Erziehungsschule », le régime qui donne « un juste développement de toutes les parties qui constituent la nature de l'enfant ».

« Ils sont nombreux ceux qui, au cours de leurs études et par suite de ce surmenage, contractent et emportent les germes de la tuberculose ou d'autres maladies. » Les maîtres allemands de ce temps-là (on sait qu'ils ont changé sur ce point je voudrais que nous eussions changé autant !), « inactifs et grondeurs », faisaient aux sports une sourde opposition. Et quant aux travaux manuels, « on répète (disons : on répétait) aux élèves sur tous les tons : Cela n'est pas convenable pour vous ; il faut laisser cela aux ouvriers ». — « Mais que doivent faire les élèves durant les heures où ils ne sont pas tenus d'être assis devant leurs livres ? Jouer en plein air ? — Cela est bon pour les petits. Nous les grands, nous ne pouvons plus jouer à colin-maillard ou à cache-cache... Si les jeux en plein air sont ainsi interdits aux moyens et aux grands, il leur reste le jeu en chambre, le jeu de cartes, par exemple. Ils vont s'asseoir dans l'arrière-boutique d'un cabaret et se mettent à jouer avec autant d'ardeur que la plupart de leurs maîtres. Et, comme ceux-ci, ils se font apporter de la bière, qu'ils dégustent... En vérité, que de nobles passions, de nobles qualités s'implantent et se développent ainsi dans l'âme de ces jeunes gens... Toutefois, il leur reste encore une autre occupation. C'est presque le seul exercice physique qu'ils prennent. Cela est risible à voir : c'est la promenade. Et encore celle-ci se limite à un tour dans les rues de la ville : ils dévisagent insolemment les jeunes filles, ils les suivent et s'arrêtent finalement dans une brasserie. Naturellement les gants glacés ne manquent pas à l'appel, non plus que le clair pardessus d'été et que l'élégante canne de jonc. On ne ferait pas de conquête sans cet accompagnement. »

Ainsi parlait Lietz en 1897. Est-ce que nous, hommes de dix lustres, ne reconnaissons pas dans ce tableau notre vie à l'époque

où nous portions « les couleurs », alors qu'après des années d'activité livresque trop exclusive, nous étions arrivés à dédaigner les jeux de plein air, l'athlétisme étant considéré comme peu digne d'un candidat aux carrières dites libérales? C'est qu'à l'âge où le sport est un besoin, nos maîtres nous avaient plutôt détournés de cette voie ; l'occasion d'utiliser une force a été manquée, elle ne s'est pas retrouvée, l'appétit d'exercices physiques est devenu somnolent, il a été refoulé, O Freud ! il s'est travesti. Et franchement, est-ce que aujourd'hui encore, la jeunesse studieuse, celle du moins chez laquelle le sport n'est pas encore entré, parce que l'abstention est de bon ton, est-elle toujours et partout bien différente de celle que voulait réformer Lietz? Suivant que vous considérez une ville universitaire ou une autre, vous répondrez oui, ou non.

Donc, il y a plus de trente ans que les Ecoles nouvelles vivent sous un régime que certains prédisaient catastrophique pour les études, parce qu'une bonne tranche de la journée, parfois l'après-midi presque entier y est réservé aux sports, à des travaux pratiques ou à des excursions, les leçons étant concentrées sur les matinées, et les préparations sur la fin de l'après-midi, éventuellement (pour les « grands ») sur la soirée. Voici, par exemple, le programme quotidien-type, que Badley appliquait à Bedales :

- 6 $\frac{1}{4}$ h. : Lever (hiver 7 h.) suivi d'un léger repas.
- 6 $\frac{1}{2}$ h. : Exercices d'assouplissement et du maniement d'armes.
- 6 $\frac{3}{4}$ h. : Première classe.
- 7 $\frac{1}{2}$ h. : Chapelle.
- 7 $\frac{3}{4}$ h. : Déjeuner, et ensuite arrangement des chambres, chaque élève fait lui-même son lit.
- 8 $\frac{1}{2}$ h. : Seconde classe.
- 10 $\frac{3}{4}$ h. : Lunch léger ; s'il fait beau, exercice des poumons en plein air, déshabillé jusqu'à la taille.
- 11 $\frac{1}{4}$ h. : Troisième classe.
- 12 $\frac{3}{4}$ h. : Chant ou natation dans la rivière, suivant la saison.
- 13 h. : Dîner.
- 13 $\frac{1}{2}$ h. : Exercices à l'orgue ou au piano.
- 13 $\frac{3}{4}$ h. : Jeux et travaux de jardin et de culture, ou excursion à pied ou à bicyclette.

- 16 h. : Travail à l'atelier.
 18 ½ h. : Chant, répétition de comédies, musique, concerts, etc.
 20 ½ h. : Souper et chapelle.
 21 h. : Coucher.

La durée se décompose donc ainsi entre les diverses catégories de travaux :

Travail intellectuel	5 heures.
Exercices physiques et travaux manuels	4 ½ »
Occupations artistiq. et récréations de société	2 ½ »
Sommeil	9 »
Repas et temps libre	3 »
Total	24 heures

Mais le problème du recrutement, c'est-à-dire de l'existence pour une école libre (et l'on sait que telles sont les Ecoles nouvelles) n'implique pas qu'une saine pédagogie, car si les parents tiennent à une éducation solide, ils exigent aussi, et on les comprend, les diplômes sans lesquels, dans notre vieille Europe, il est quasi impossible de sortir du rang, dans quelque carrière que ce soit. Dès le début, les New Schools anglaises durent parer au danger de passer pour des établissements où les études seraient en recul ; aussi à Bedales, par exemple, appelait-on pour contrôler les résultats obtenus et donner les impulsions où elles manquaient, des représentants de l'Université d'Oxford, dont les rapports témoignèrent qu'il était possible d'élever la jeunesse au triple point de vue du caractère, du corps et de l'intelligence, sans que cette dernière fût, en aucune façon, sacrifiée.

Mais c'est en France que la démonstration se présentait dans les conditions les plus redoutables, parce que là, plus que partout ailleurs, toute la jeunesse est triée par examens et par concours et parce qu'aussi le baccalauréat, point de mire de toutes les familles qui ont quelque ambition pour leurs enfants, est un examen d'Etat, dont on passe les épreuves, non devant les professeurs qui vous ont préparé, mais devant des inconnus (ou censés tels) chargés d'examiner les candidats de diverses provenances, souvent mélangés. Eh bien, c'est précisément dans ce pays où la machine à tamiser les élites repousse impitoyablement tous ceux qui n'ont pas le savoir, que ce qui n'était auparavant qu'une présomption devint une évidence, ce qu'on

nous a appris être le critère de la vérité. Vérité qui apparut éclatante le jour où, après quelques tâtonnements de début, l'École des Roches de Demolins, par ses pourcentages de réussites au baccalauréat, parvint à se mettre au rang des lycées les plus vénérables et des plus fameuses « boîtes à bachot », avec leur régime d'études forcées et de vie sédentaire. Du coup s'évanouissait l'objection selon laquelle la vie sportive, pratiquée tout le long de l'école, devait conduire à des désastres dans le développement de l'esprit. L'affaire vaudrait la peine d'être méditée dans ceux de nos établissements d'instruction (pour jeunes gens et pour jeunes filles) où l'on persiste à « ne pas avoir le temps » de faire de la culture physique.

Que l'œuvre intellectuelle de l'école, disons la préparation aux examens, ne soit en aucune façon handicapée par l'intrusion du sport raisonnablement pratiqué, cela est donc — et depuis un certain temps, me semble-t-il — expérimentalement acquis. Se figurer, comme se figurent encore quelques-uns de nos contemporains, que la courbe du niveau mental des écoliers suit tout bonnement celle de la quantité de leçons inscrites à l'horaire, c'est décidément trop simplifier un problème où entrent, comme variables, non pas que le temps, mais aussi ce qu'on a su, ou pu y mettre dedans. Et la pression mentale qui, à la longue, devient une dépression mentale, on l'escamote un peu trop dans ces raisonnements extra commodes. Les professeurs ne savent-ils pas de reste que le rendement des leçons de fin de journée est dérisoire, parce que l'élève, déjà saturé, n'absorbe plus rien ? Ne se plaignent-ils pas assez ouvertement de ces heures fatales pour qu'on soit en droit d'attendre d'eux un abandon au profit d'activités réparatrices et stimulantes, ou tout simplement, du repos ? Et puis enfin, dans les 30 heures hebdomadaires d'école assise auxquelles est condamnée la génération actuelle pour le quart ou le cinquième d'une vie moyenne (car les études s'allongent, s'allongent, tandis que les horaires ne se raccourcissent pas), n'avouons-nous pas franchement, nous gens du métier, que quelques-unes au moins pourraient s'appeler « heures de présence », qu'il en est d'autres où l'on fait une besogne sans valeur sinon pour l'examen, si bien qu'en élaguant à 24 heures hebdomadaires pour consentir, enfin, 6 heures à la culture physique et aux travaux pratiques, on aurait non pas sacrifié quoi que ce soit d'utile, mais déchargé les programmes de quelques poids morts. Et la vraie culture,

celle qui ne produit pas la satiété mais qui « redemande » (on peut bien parler un peu suisse romand dans notre bon annuaire), celle-là ne pourrait qu'y gagner. C'est d'ailleurs bien ainsi que raisonnent les professeurs quand ils se doublent d'un père de famille. Mais par quel moyen s'acheminer dans cette voie heureuse? « That is the question » que nous examinerons dans la troisième partie de ce travail.

II

Considérée comme une réaction ou comme un redressement devant les outrances d'un régime scolaire qu'on peut appeler celui de l'enfant-cerveau, la sportivité actuelle, qui est d'origine anglaise et date d'un siècle, s'apparente à l'œuvre de Jahn en Allemagne, le père des « Turnplaetze » dont le premier s'ouvrit près de Berlin en 1811, comme à celle de Ling, fondateur en 1813, à Stockholm, de l'Institut central de gymnastique, à la tête duquel il est resté pendant un quart de siècle.

Chez Jahn et chez ses émules, car le mouvement s'étendit très vite en Allemagne et en Autriche, la jeunesse allemande s'exerce à la course, au saut, à la lutte, au travail des poids, puis les mouvements d'ensemble se répandirent de plus en plus chez les Turner. Tout cela très sportif avec un idéal patriotique au bout.

Chez Ling et ses collaborateurs, inventeurs du « système suédois », la préoccupation prophylactique s'affirme dès le début, de même que le souci d'éviter toute exagération et toute émulation violente. Sportifs et « Suédois » ne s'entendent donc pas toujours.

Pourtant, la simultanéité même de ces poussées sur plusieurs points de la planète, cette épidémie d'exercices physiques qui affecte presque en même temps Anglais, Allemands, Suédois, qui peu à peu, par contagion, s'empare de la jeunesse masculine, puis féminine « de Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome », et qui finit ou finira par s'imposer aux pédagogues les plus endurcis, tout ce comportement ne se ramène-t-il pas à un réflexe de défense de la race contre le surmenage mental des études et la vie trépidante des villes? Aussi bien, ce que l'on demande de tous côtés, — et l'expression revient comme un refrain chez les apôtres de l'éducation nouvelle, de même que chez leur précurseur et maître à tous, Herbert Spencer, — c'est que l'école, trop exclusivement soucieuse de savoir (la « Lern-

schule ») assure dorénavant un « juste équilibre » entre l'éducation physique et l'éducation intellectuelle, et l'on ne sait assez louer les Grecs d'avoir réussi, le long de la croissance, à maintenir ce développement harmonieux des fonctions, perdu depuis.

Pourtant, le moyen âge, sur le continent, s'était révélé terriblement sportif, comme on peut l'attendre d'un temps où la lutte pour la vie s'accomplit sans les déguisements ou les adoucissements compris dans l'expression : progrès des mœurs. Époque des incursions des Sarrasins de tout acabit, le dit moyen âge devait être également, par relation de cause à effet, celui de la chevalerie, des tournois et des joutes, des jeux et de tout ce qui procure ou maintient la force, l'agilité, l'endurance, les biceps et les jarrets. Jeux d'ailleurs pas toujours anodins qui préparent aux combats « pour de bon » toujours possibles et probables quand messieurs les féodaux s'ennuyaient en leurs châteaux forts dans la compagnie des dames.

M. de Coubertin, dans sa *Pédagogie sportive*, que tous les éducateurs, parents et maîtres, devraient se procurer, nous a donné sur l'histoire des exercices sportifs (de même que sur leur technique et leur action morale et sociale) des détails bien typiques, parmi lesquels je me suis permis de puiser :

En France, au XV^e siècle, la passion de la paume, comme celle de la lutte était générale. Bourgeois, ni nobles n'échappent à cette fièvre, non pas même les prêtres au sortir de la messe, et la garde qui veille aux barrières du Louvre n'en préservait point les rois, à témoin François I^{er} de France et Henri VIII d'Angleterre, lors de leur entrevue du Camp du Drap d'Or, qui se livrèrent à une fameuse passe de lutte, et le bon Henri IV qui, le lendemain de son entrée à Paris « s'en fut jouer à la paume tout le long de l'après-dînée ».

La paume fut jouée d'abord à la main, puis avec une raquette. Beaucoup plus tard, le lawn tennis sortira de là. Quant au football, beaucoup moins exactement réglementé qu'aujourd'hui et plus brutal aussi, il était alors la *soule* et l'on organisait (déjà !) des soules annuelles, de village à village qui attiraient les foules et beaucoup se lamentaient sur l'abus de ces furieux plaisirs conduisant à un surmenage physique de la jeunesse.

Pourquoi y eut-il bientôt déclin de toute cette sportivité réfugiée bientôt chez les militaires, le commun des mortels s'en désintéressant, tandis que la noblesse se contentait de la chasse et de la danse ? Le tournoi a trop duré, il meurt de sénilité.

On l'a adouci au XIV^e et au XV^e siècle, on l'a entouré d'un cérémonial compliqué. Il devient une institution que président les dames et que l'on destine à leur « ébattement » et bientôt on a le carrousel. Que messieurs les sportifs d'aujourd'hui ne négligent pas de méditer cette histoire et d'en extraire toute la moralité.

Il semble donc qu'à l'aurore des temps modernes on soit fatigué d'exercices physiques. Au fond c'est peut-être que, pour dominer, il n'est plus indispensable d'être « costeau » dans un monde où le pouvoir central est consolidé, où le prince, par les soins d'une police à l'œil d'aigle, veille sur chacun de ses enfants. On désapprend à se battre, et dans la lutte pour l'existence le muscle cède la place à la langue, aux finasseries de la plume, à quoi les gringalets même peuvent exceller. Etre bien armé pour la vie, dans la forme moderne de la concurrence, c'est avoir de l'instruction. Alors commence avec la course au savoir, le règne du pédagogue qui, justement soucieux d'élever des générations pacifiques, n'autorise plus, autrement que sous le nom d'émulation dans le travail scolaire, l'extériorisation de cet instinct combatif dont les dérèglements ont causé trop de scandales et de cruautés. Les glorieux, ceux que l'on couronnera en toute solennité aux fêtes de fin d'année, ce ne seront pas les forts en savate, mais les forts en thèmes, les lauréats de dissertation latine, honneur et illustration du collègue.

Peu à peu l'organe (l'école) en vint à remplir trop exactement et trop complètement sa fonction (l'instruction), au détriment du reste. L'entraînement intellectuel excessif auquel on soumet ainsi la jeunesse, socialement inoffensif aussi longtemps qu'il n'atteignait qu'une faible minorité, compromet les réserves de santé de la race, maintenant que tous les enfants sont laissés de longues années aux mains des pédagogues.

S'il est ainsi très apparent que le renouveau sportif résulte de motifs d'hygiène, comme la diète qui s'impose après de trop copieux repas, on serait bien mal renseigné si on ne le considérait qu'avec cette lunette. A côté de la santé physique, il y a la santé morale, à quoi des pédagogues ont beaucoup moins bien réussi que dans leurs efforts d'instruction, si même

Quatre-vingt-dix forçats, sur cent qui sont au bagne,
Ne sont jamais allés à l'école une fois.

Continuons à aimer les beaux vers, mais avouons que l'école

n'est pas toujours, ou pas assez... l'école de la franchise, de la collaboration entre camarades, de la soumission consentie aux règles, bref de l'honneur.

Le système suédois c'est, si l'on veut, un barrage opposé à la maladie. Celui de Jahn, en Allemagne, la gymnastique patriotique qui doit former une génération capable de secouer le joug de l'étranger (1811 !) Mais le sport anglais n'est pas qu'un sursaut contre ces péchés physiques que condamnait Spencer, il est un retour à l'éducation du caractère, où l'ancienne pédagogie s'est montrée insuffisante. « Il fut, écrit M. Maurice Milloud, dans l'*Annuaire* de 1923, à ses débuts, une réaction contre la débauche, l'ivrognerie et la trivialité, contre l'abaissement des mœurs que la longue suite des guerres napoléoniennes avait causé ou favorisé ». C'est tout d'abord le chanoine Kingsley, avec ses « muscular christians » qui oppose à la dépravation du jour sa saine sportivité, créatrice d'énergie, d'endurance, de sobriété et de maîtrise de soi. « Quand le mouvement gagna Oxford et Cambridge, écrit encore M. Milloud, mais surtout quand un autre ecclésiastique, Thomas Arnold, prit la direction de la grande école de Rugby, la transforma, en changea l'esprit, y releva les études, y rajeunit et y purifia la camaraderie, réveilla ou peut-être créa chez les élèves comme chez les maîtres, le sentiment de la dignité personnelle et de la responsabilité, et organisa la pratique des sports comme sa ressource principale pour cette extraordinaire rénovation d'une âme collective, son entreprise fut le sujet de débats passionnés qui la rendirent familière au grand public. On sentait que quelque chose de nouveau, de fécond, de puissant était apparu. Longtemps avant les pédagogues du « self government » et ceux de « l'école active », Thomas Arnold imagina de fonder la discipline sur la liberté et de confier à ses jeunes gens la conduite, la surveillance, le gouvernement de leur vie sportive, avec la loyauté pour principe, la victoire ou la défaite pour sanction immédiate et indiscutable, ses conseils, sa bienveillance toujours attentive, sa paternité morale pour réconfort et pour force d'impulsion ».

Arnold nous a donc montré à utiliser comme moteur, pour amener la jeunesse au gouvernement de soi-même, cet instinct combatif dont les pédagogues avaient si longtemps médité et qui n'est pas autre chose, comme le montre M. Pierre Bovet dans un excellent livre, que la forme en laquelle s'affirme la volonté de l'individu de vivre et de se propager.

Or en présence de ce besoin de lutte que l'on reconnaît bien chez les enfants, surtout à partir de dix ans, l'histoire enregistre deux attitudes exactement opposées : on peut, ou bien le laisser se déchaîner comme au moyen âge et, d'une manière générale, dans les sociétés non-policées, ce qui n'est pas soutenable aujourd'hui, ou bien, à l'instar de la pédagogie traditionnelle pour qui il n'était que l'un des nombreux mauvais penchants de la jeunesse, on peut tenter de le refouler, auquel cas il cherche à se satisfaire, malgré nous et souvent contre nous, dans les batailles d'enfants, les taquineries, les brimades et les classes à chahut. Combien de nos vieux professeurs condamnés (pour vivre !) à enseigner jusqu'à la dernière limite de leurs forces, trop bons ou trop âgés pour se faire craindre, ont ainsi joué, dans nos établissements scolaires, le rôle de « soupape » pour l'agressivité des enfants. Et je ne jurerais pas qu'il ne reste pas, par-ci, par-là, quelques martyrs de cette catégorie. A ces deux tactiques, aussi décevantes l'une que l'autre, Arnold en substitua une troisième, où l'instinct combatif était canalisé, dirigé vers des fins supérieures, sublimé, le caractère, la santé et l'intelligence trouvant là un bénéfice qu'aucune théorie pédagogique n'avait pressenti, mais qu'a bien révélé l'empirisme des Anglais.

Dans un jeu réglé, comme sont les sports modernes, bien plus que ceux du moyen âge dont ils dérivent, chacun se soumet à la consigne considérée comme règle d'honneur « et les consignes, grandes et petites, écrit M. Pierre Bovet, sont à l'origine d'un sentiment extraordinairement important pour l'éducateur : le sentiment du devoir. Celui qui les a une fois reçues et acceptées leur devra des sentiments moraux divers (scrupule, remords, bonne conscience, etc.), accompagnant les actes qui évoqueront en lui la pensée de la consigne ».

Le hockey, par exemple, sans prétendre à la royauté du football, a du moins un titre à notre intérêt, celui de pouvoir être joué par la jeunesse des deux sexes, ce qui le rend précieux dans les écoles mixtes comme dans les classes de jeunes filles où presque tout reste à créer en matière de sports. Aussi m'y arrêterai-je un instant. Nous avons, à l'Ecole normale cantonale de Neuchâtel quelques jeunes filles qui le pratiquent de manière à donner, ma foi, du fil à retordre à leurs camarades du sexe fort. On sait qu'au hockey, le nombre des coups permis est assez restreint, ce dont témoignent déjà, pour les non-initiés, les coups de sifflet de l'arbitre, sur le terrain. Ainsi :

La balle peut être arrêtée avec la main, mais doit tomber perpendiculairement au sol. Elle peut être arrêtée par toutes les parties du corps, mais ne peut être ramassée ou jetée qu'avec la crosse, le pied, s'il est employé dans ce but devant être retiré immédiatement après l'arrêt. Le dos de la crosse ne peut être employé, en aucun cas pour frapper ou bloquer la balle. Il est interdit de charger, de pousser ou de saisir un adversaire. Sont de même interdits, les coups de pieds, les bousculades ou les crocs en jambe. Il est défendu de frapper sur ou dessous la crosse d'un adversaire. Il n'est pas permis de se placer entre l'adversaire et la balle, ni de l'aborder à sa gauche. Quand un joueur frappe la balle, aucune partie de sa crosse ne doit dépasser la hauteur de son épaule, à aucune période de l'impulsion. Et j'abrège. Bien entendu, toute faute donne lieu à une pénalité c'est-à-dire à un avantage pour l'équipe adverse. Spencer, qui réclamait comme particulièrement efficace, parce qu'immédiat et mettant entre la faute et la sanction une relation bien apparente de cause à effet, le système des punitions naturelles, n'a pas prêché en vain chez ses compatriotes.

Mettons-nous maintenant dans la peau du joueur, au moment de la plus grande ardeur du combat. Il lui faut continuellement se dominer : pour ne pas élever sa crosse, malgré son grand désir de frapper fort, pour ne pas aborder à gauche, même si cela promet de devancer le coup d'un adversaire, pour ne pas se placer entre l'adversaire et la balle, pour bien d'autres choses encore. Aussi impétueux que soit son désir de vaincre, il doit rester assez maître de lui pour jouer conformément au code qui ne supporte ni dérogation, ni accroc, de qui que ce soit, les aînés ayant le bon exemple à donner, non des atténuations à attendre. Et je vous assure que c'est une suite de petites victoires à remporter sur soi-même et que, pour la formation du caractère, cela vaut bien Plutarque, même quand il n'a pas menti, tous les exemples des hommes illustres et les leçons de morale les mieux ordonnées. Sans compter que, dans ce jeu, il faut aussi habituer la « carcasse » à ne pas trembler et à dominer tous les réflexes de la peur.

Et quel tonique que le sport dans le désarroi où le jeune homme tombe au paroxysme des crises sexuelles aggravées et prolongées à notre époque par les provocations d'une prétendue « littérature française » à qui l'érotisme sert d'enseigne pour faire marcher son petit commerce ! Quand ils sont bien affairés

par les compétitions sportives qui, dans certaines périodes, constituent l'essentiel de leurs conversations (quel progrès sur nous), quand ils se couchent prompts au sommeil parce que le corps fatigué, nos jeunes tiennent mieux là contre. Le sport est une sauvegarde contre l'immoralité, tout aussi bien que contre l'alcoolisme et la névrose. Et il y aurait encore des pédagogues qui hésiteraient à l'adopter et à l'honorer ?

Il n'est pas jusqu'à la réussite des nations anglo-saxonnes qui ne soit attribuée, pour une bonne part, à l'influence du sport en ce qu'il crée « de la volonté, de la force, des corps et des âmes d'homme ». Comme si l'être portait en lui un instinct qui le fait incliner vers le bon remède avant qu'il ait reconnu la nature du mal, le sport s'est surtout propagé dans les pays à grandes villes comme une sorte de contrepoids à l'urbanisme et à ses effets désastreux (Millioud). De même aujourd'hui, il est particulièrement demandé par la jeunesse scolaire qui se sent menacée par la vie trop recluse et trop artificielle à quoi elle est condamnée et que son instinct dirige, elle aussi, vers le bon remède.

III

Liquidons ici l'objection puérile selon laquelle le sport, inventé par les Anglais, conviendrait bien à ces insulaires et à leurs essaims d'Amérique ou des autres continents, beaucoup moins à nos enfants. Allégation qui aurait pu être retenue au temps des « pâtres de l'Helvétie », insoutenable aujourd'hui que nous avons bifurqué vers la grande industrie avec ses conséquences, la vie sédentaire et urbaine. Certes dans nos montagnes, l'âpre lutte qu'il faut mener contre la nature se charge déjà de faire des hommes et si je vante les vertus du hockey, ce n'est pas que je pense à un village, là-bas, au val d'Anniviers. Mais nous avons aussi nos fourmilières humaines où l'haleine de l'homme est mortelle pour l'homme, nous avons les longues années d'études et, dans les deux cas, cela exige également « le bon remède ».

Aussi bien, les renseignements historiques que j'ai donnés plus haut, d'après M. de Coubertin, ne témoignent-ils pas d'ancêtres continentaux des sports dits anglo-saxons et le mot sport, lui-même, n'a-t-il pas été, selon le dictionnaire, emprunté par les Anglais à l'ancien français desport, c'est-à-dire jeu ? Ces jeux appelés aujourd'hui tennis ou foot-ball, ils ont jadis passionné la jeunesse de France, ils ont traversé le détroit,

aller et retour avec halte intercalée, et ce changement d'air leur a réussi. D'ailleurs, rien ne vaut l'expérience. Aux théoriciens, aux sceptiques qui disent : Ce n'est pas suisse, nos jeunes avec leurs associations sportives, prospères dans toutes nos régions urbaines et industrielles, ont fait une réponse assez claire et assez catégorique pour que le litige puisse être considéré comme tranché.

Au reste, si le mot sport appelle quelques associations d'idées fortement insulaires, notre patriotisme se console à la pensée d'autres exercices qui sont un peu, ou beaucoup de chez nous : la lutte, l'alpinisme, la natation, l'aviron, le ski, le tir et j'en oublie. Dès que l'on met dans ces activités, une idée de règle d'honneur à observer, de lutte loyale et égale, avec des risques, une volonté de perfectionnement et d'entraînement, c'est du sport et du tout bon.

Et maintenant, où en sont nos écoles? Remarquons d'abord que, tandis que les éducateurs s'efforçaient de détruire l'instinct combatif particulier de l'enfant, ce qui, nous l'avons dit, amenait des refoulements et des altérations, ils ont, au contraire, sous forme de préparation militaire, admis ou cultivé la combattivité collective. Nos corps de cadets, dont le premier fut fondé à Zurich en 1787, et qui subsistent encore dans plusieurs cantons, ont fourni, pendant de longues années l'adjuvant nécessaire à l'éducation trop confondue avec l'instruction (toujours : le bon remède). Les cadets représentent la sportivité d'une époque, mais après de grands succès, l'intérêt pour eux diminua, tant dans la jeunesse que chez les adultes. L'institution, dans sa forme primitive n'est plus de notre époque. On supprime donc, et l'on a raison... à condition de remplacer. Il y a une ancienne formule d'éducation physique : les cadets ; elle est désuète. Abandonnez-la, soit. Mais alors, appliquez la nouvelle formule, celle des groupements sportifs, sinon vous mettez une lacune dans l'éducation.

On l'a généralement bien compris dans la Suisse allemande. Comme l'a montré M. Hirt, d'Aarau, dans un rapport présenté à Baden, en octobre 1929, à la Société suisse des maîtres de gymnastique et publié dans le Jahrbuch des Vereins Schweiz. Gymnasiallehrer (1929), en plusieurs endroits les corps de cadets ont su se transformer en mitigeant leur genre : école de recrues, pour adopter certains sports, tout en gardant l'uniforme et le fusil. Le rapporteur, appuyé par l'assemblée, déconseille cette

solution hybride qui paraît assez peu dans les goûts de la jeunesse. Nos élèves aspirent, non aux luttes simulées (« la supposition est la suivante » !), non à jouer aux soldats, mais à exercer leurs muscles, à se brunir au soleil, à vivre au grand air. Pour affronter la lutte pour la vie, ils demandent un corps solide au service de l'intelligence. Si nous, éducateurs, ne leur fournissons pas les moyens d'atteindre ce but, ils s'organiseront sans nous.

C'est ainsi que Bâle, Frauenfeld, Aarau et d'autres villes, ont substitué aux exercices de cadets, au moins dans certains degrés de l'enseignement, une après-midi hebdomadaire de sports. A l'Ecole cantonale d'Aarau, les élèves de la classe inférieure sont dirigés dans leurs exercices sportifs par ceux de leurs aînés qui s'offrent bénévolement pour cette fonction. Les classes supérieures désignent elles-mêmes leurs moniteurs parmi les élèves proposés par le professeur de gymnastique. Ces moniteurs sont entraînés et préparés dans un cours d'instruction. Le programme des après-midi sportives comprend la marche, la course, un entraînement général, des exercices d'athlétisme léger, les jeux, la natation, le saut, le ski et le tir. Les résultats sont très encourageants et M. Hirt, le directeur de l'école, note qu'ainsi les exercices de cadets qui furent, en leur temps, un excellent moyen d'éducation sont remplacés par quelque chose de plus conforme aux besoins actuels et aux aspirations de la jeunesse.

Mais dans ce domaine, c'est l'organisation de Bienne que je prendrai comme type et comme modèle à imiter, aussi m'y arrêterai-je un peu. Sous l'impulsion de M. le colonel Kipfer qui a bien voulu me documenter, les cadets biennois sont devenus le « Jugendkorps ». Indépendamment des deux heures hebdomadaires de gymnastique ménagées à l'horaire de toutes les écoles de la localité, les après-midi de jeux, de sports et de gymnastique sont obligatoires pour le 2^e et le 3^e degré primaire et secondaire, et cela pour les deux sexes, seule l'école secondaire des filles n'a pas encore commencé ces cours. On a imprimé un *Uebungs-Programm für das Jugendkorps* (traduction française en voie d'exécution) qui est obligatoire pour les garçons, tandis que les jeunes filles suivent plutôt leur manuel fédéral dont l'édition française vient de sortir de presse. Pour le 1^{er} degré (élèves de 7 à 9 ans) l'après-midi de jeux et de gymnastique est introduit à titre d'essai dans les classes (mixtes) de langue

française, et les expériences faites étant favorables, les classes allemandes du même degré suivront sous peu.

Le corps enseignant des après-midi sportifs est choisi parmi les maîtres et maîtresses ayant les aptitudes nécessaires et qui consentent à suivre des cours de perfectionnement. Les leçons sont rétribuées à part et au taux des autres branches. D'ailleurs, chaque école a ses cours et le programme ne donne que les directives générales.

Bienne a également introduit l'après-midi de sports et de jeux au gymnase supérieur, suivant un plan de travail adapté à l'âge et au développement des élèves. L'École de commerce n'a pas encore suivi le mouvement, mais son horaire réserve trois heures hebdomadaires à la gymnastique. Dans toutes les écoles, les mensurations corporelles sont déclarées obligatoires depuis le printemps dernier et les résultats seront portés au carnet scolaire. Ces mensurations existent au progymnase depuis 1919. Enfin, des concours (pentathlones) sont institués pour les garçons, deux fois par an, dans les deux dernières années de la scolarité obligatoire, mais seulement dans le cadre de chaque établissement. Les résultats ne sont pas publiés. On s'efforce, du reste, de faire comprendre à la jeunesse que les sports ont le seul but de développer les énergies corporelles, intellectuelles et morales. Le Gymnase supérieur organise également ses concours et participe, en outre, au concours annuel des gymnases et écoles normales du canton de Berne. Ajoutons que tout cet effort d'éducation physique ne prive pas les petits Biennois de leurs deux après-midi de congé.

Cette œuvre, pour laquelle la ville a installé les trois belles places de jeux que l'on découvre de la voie ferrée, au bord du lac, est racontée avec un enthousiasme communicatif par son promoteur, M. le colonel Kipfer, dans une bien jolie brochure illustrée : « Das Jugendkorps des Gymnasiums Biel ». (Separat-abdruck aus dem Bieler Jahrbuch 1929).

L'institution des après-midi sportifs qui, comme chacun sait s'est généralisée en Allemagne, se répand également, sans filiation avec les anciens corps de cadets, dans la plupart des grandes villes suisses et dans des localités de moindre importance. Souvent les séminaires d'instituteurs donnent le bon exemple, ce qui fait bien augurer pour l'avenir du mouvement sportif dans nos écoles primaires. Ainsi le séminaire de Küssnacht (Zurich) organise pour ses élèves une semaine de sports d'hiver

dans la région d'Andermatt pendant les vacances de fin d'année. Encore un bon exemple à suivre.

Dans la Suisse romande, la campagne pour le sport scolaire commence aussi à produire des résultats que l'*Annuaire* de 1930, très heureusement consacré à la culture physique, renforcera et multipliera. A notre passif, il y a certains gymnases dont le programme, aussi bien que l'horaire, sont muets sur cette grave question. A notre actif, il faut citer avant tout l'œuvre de Vidy-Plage qui honore M. le D^r Messerli, de Lausanne et les après-midi de plein air et de jeux inscrites au programme primaire de certains cantons, Genève en tête. Puis, dans l'enseignement secondaire, les après-midi sportifs de quelques établissements; la coutume des congés pour sports donnés une ou deux fois par trimestre ou même une fois par mois, pendant les grandes chaleurs pour les bains de lac ou de rivière, pendant l'hiver pour le ski, le patinage et la luge; les groupements sportifs d'élèves qui représentent les établissements dans des matches amicaux. Mais généralement ce n'est qu'une minorité d'élèves qui pratiquent ainsi l'exercice physique, tandis que les autres apprennent ces « tâches » dispensées avec une générosité que l'on voudrait bien voir se prolonger jusqu'aux sports. Mon rôle n'est pas ici de donner une statistique (encore qu'il serait de bonne guerre d'en publier une chaque année dans l'*Annuaire*, pour encourager les initiatives et secouer les indifférents) mais je dois dire que dans l'ensemble, notre activité sportive scolaire romande pourrait et devrait encore croître et embellir.

Pourtant l'ordonnance fédérale du 10 juillet 1928, applicable à tous les degrés de la scolarité obligatoire et qui impose, on le sait deux heures hebdomadaires de gymnastique (que l'on donne ou que l'on ne donne pas, il n'y a pas à le cacher), recommande également un après-midi sportif hebdomadaire pour la belle saison et, pendant l'hiver, des cours à intervalles réguliers avec sports saisonniers. La nouvelle édition du Manuel fédéral pour l'éducation physique des garçons de 7 à 15 ans est de tendances nettement sportives. Les paragraphes ou chapitres sur les jeux; sur l'importance de la joie dans l'exercice physique, celle des rayons solaires et du plein air; sur la collaboration des muscles, des nerfs et du cerveau; sur l'activité provoquée par l'initiative personnelle qui est supérieure à l'exercice commandé à toute la classe; sur le rôle physique et moral des jeux sportifs et bien d'autres choses encore le montrent abondamment.

« Le jeu poursuit sans cesse une alternance rapide dans l'activité des organes des sens et des centres nerveux du mouvement. La rapide compréhension d'une nouvelle situation, la découverte spontanée de la meilleure manière d'agir et l'exécution immédiate des ripostes jugées nécessaires et exactes développent la présence d'esprit et la repartie prompte.

» Mais le jeu prend une importance particulière dans l'acquisition de qualités de haute valeur morale, grâce à son influence sur la formation du caractère.

» Ainsi le jeu exige de la part de l'écolier, dans les jeux de partis, de la subordination. Souvent les règles commandent « halte », alors qu'il est très dur pour lui d'obéir. Mais il constate qu'il est dans l'intérêt du tout, de son parti ou de son équipe, de se soumettre, apprenant par là dans le jeu à prêter attention aux lois de la communauté. S'il agissait autrement, il ferait sans retard l'expérience que sa manière d'agir personnelle, têtue, égoïste, n'a pu faire que du tort à l'ensemble. Ainsi le jeu favorise le travail commun, précis, dans l'intérêt de la collectivité, laissant à l'arrière-plan le Moi. Il est donc très favorable pour lutter contre l'égoïsme et cultiver, au contraire, l'altruisme et la modestie. »

Après cela, inutile d'aller demander encore à l'étranger des guides, des méthodes pour l'éducation physique. Nous sommes très bien pourvus. Ainsi que nous l'entendions proclamer par M. le colonel Wildbolz au Congrès d'éducation physique de Lausanne, en juin 1929, la Suisse possède un manuel d'éducation physique parfaitement au point : « Nous n'avons qu'à nous y tenir. »

Et tandis que nos programmes scolaires, en application de notre législation, restent trop souvent des programmes « d'études », nous sommes heureux de citer ici, pour terminer par une note rassurante quant à l'avenir prochain des réformes qui ont le sport pour soutien, l'article 2 de la nouvelle loi primaire vaudoise (du 19 février 1930), ainsi conçu :

« L'École primaire a pour but essentiel la préparation des enfants à la vie. Elle voue tous ses soins à la culture morale, intellectuelle et physique. » Morale, intellectuelle et physique !

Neuchâtel, le 13 juin 1930.

FÉLIX BÉGUIN.